

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la greffière-trésorière adjointe, de la susdite municipalité, **qu'il y aura une rencontre du Comité de Démolition le mardi 18 janvier 2022 à la Mairie.**

Au cours de cette séance, le Comité de Démolition doit statuer sur la demande de démolition du bâtiment suivant:

BÂTIMENT PRINCIPAL CONCERNÉ:

ADRESSE VISÉE : 188, RUE ARMAND-MAJEAU SUD

Identification du site concerné:

L'immeuble est situé sur le lot 4 769 785 dont l'adresse est le 188, rue Armand-Majeau Sud, à Saint-Roch-de-l'Achigan, propriété de Société en commandite MACHCAFO.

OPPOSITION

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la date de publication ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur le bâtiment concerné, faire connaître par écrit son opposition à la greffière-trésorière et directrice générale de la Municipalité par écrit à l'adresse courriel suivante : dg@sra.quebec

Donné à Saint-Roch-de-l'Achigan ce 6^e jour du mois de janvier 2022.

(Original signé)

Isabelle Morin
Greffière-trésorière adjointe